

Cinéma Beaubien / Cinéma du Parc / Cinéma NDG

**Mémoire présenté à
la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports**

**Dans le cadre de la
Consultation publique sur le projet de
la Politique de développement culturel 2017-2022
de la Ville de Montréal**

Le 17 mars 2017

Mario Fortin, Président-Directeur général
Cinémas Beaubien et du Parc

Elaine Ethier, Fondatrice-Directrice générale
Fondation Théâtre Empress et Cinéma NDG

La Ville de Montréal veut se doter d'une nouvelle politique de développement culturel pour les cinq prochaines années. Elle cherche le moyen de conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique.

Le Cinéma Beaubien, le Cinéma du Parc et le Cinéma NDG participent à divers niveaux à cette expérience culturelle. À ce titre, nous souhaitons présenter à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal notre vision commune et ainsi mettre en lumière ce que nous pouvons apporter à la culture dans la Ville. Nous espérons que ces quelques commentaires trouveront écho dans la future politique et nous vous remercions pour cette opportunité.

Si de plus cela permet de rêver à l'implantation d'autres cinémas dans les quartiers de Montréal, tant mieux !

La Ville de Montréal et la culture

Le Service de la culture de la Ville de Montréal relève de la Direction générale à la qualité de la vie. Nous sommes bien placés pour confirmer que la culture joue un rôle primordial dans la qualité de la vie des Montréalais.

La Ville de Montréal doit compter sur une vie culturelle forte dans tous ses quartiers. La précédente politique culturelle de la Ville l'a reconnu en inscrivant comme l'une des priorités dans son *Plan d'action-Montréal métropole culturelle 2007-2017*, un plan spécifique au développement des quartiers culturels sur le territoire Montréalais. La mise en œuvre d'une série de mesures a permis une planification urbaine inclusive d'un urbanisme culturel. La présence des cinémas dans les quartiers est un complément nécessaire à l'offre culturelle existante dans les quartiers et doit être perçue par la Ville de manière à permettre l'épanouissement de ces petites salles. Cependant, nous croyons qu'un changement de paradigme est nécessaire aujourd'hui afin d'assurer à ces lieux une pleine reconnaissance et de légitimer leur développement et ainsi contribuer à la qualité de vie des Montréalais.

Comme dans la majorité des villes un peu partout sur la planète, les petites salles de cinéma situées dans les quartiers ont fermé leurs portes durant les années 80-90. Plusieurs raisons expliquent cela; ce n'est pas la tribune pour le faire. Cependant, leur retour est souhaité et une régénérescence s'est amorcée en lien avec une tendance croissante des activités économiques de proximité. Il reste à Montréal deux petits cinémas indépendants, le **Cinéma Beaubien** et le **Cinéma du Parc**, qui occupent une place significative dans le paysage culturel et cinématographique. De plus, **Cinéma NDG** est un projet en gestation depuis quelques années et l'ajout de ce troisième cinéma est fortement souhaité par plusieurs. C'est un projet condamné à réussir!

Le cinéma de quartier

Ancré dans la communauté, le cinéma de quartier répond aux besoins spécifiques de sa communauté et de sa démographie. Sa vocation principale est la présentation de films à travers une programmation cohérente, propre au caractère du quartier où il se situe. C'est un lieu de vie rassembleur, ouvert et ancré dans la réalité de la ville, conçu pour que tous les citoyens s'y retrouvent. C'est aussi un lieu de culture, de transmission et de partage qui favorise l'action sociale. Tous les quartiers ont besoin d'un endroit d'unité sociale et le cinéma permet à un très large public une accessibilité unique à une grande diversité d'œuvres d'ici et d'ailleurs.

Le cinéma de quartier propose aux cinéphiles une alternative à la programmation des mégaplexes (généralement administrés par les grandes chaînes de cinéma) : un juste équilibre entre une programmation axée sur la nouveauté, les titres qui se retrouvent sur les circuits des festivals et/ou de répertoire; une capacité à diversifier son offre selon des critères prescrits par une équipe de programmation à l'écoute des exigences de la communauté qu'ils cherchent à satisfaire.

Organisme à but non lucratif, son souci de rentabilité se traduit différemment. Pourtant, le cinéma de quartier est condamné à jouer dans la cour des grands réseaux et à suivre les règles du marché qui ne lui correspondent pas toujours. Il doit lutter pour conserver son identité, contraint à faire partie de la chaîne de distribution qui semble parfois à bout de souffle. Ce sont les distributeurs qui dictent les sorties et la disponibilité des films. Ce contexte place les petites salles face à un défi de taille et fragilise l'écosystème.

Son impact social et économique est inestimable. La présence d'un cinéma de quartier engendre une activité économique et à cet effet, l'expérience du Cinéma Beaubien est probante. L'essor économique de la rue Beaubien coïncide avec la reprise de l'ancien cinéma Dauphin par la Corporation du Cinéma Beaubien en 2001. Depuis, une véritable vie s'anime dans ce voisinage. Les commerçants, gens d'affaires et résidents se réjouissent de la vitalité croissante du secteur, perçu dorénavant comme un noyau villageois urbain.

Le cinéma de quartier est un lieu fédérateur et dynamique parce qu'il a la capacité de rassembler les communautés culturelles; les générations; les classes sociales. Bref, Il incarne la vision de ce *vivre ensemble* souhaité par le développement les quartiers culturels.

Entreprise d'économie sociale et la participation citoyenne

Si on cherche une raison pour expliquer le succès du Cinéma Beaubien, elle se trouve définitivement du côté de la participation citoyenne. Tous les résidents du quartier se sont approprié « leur » cinéma. Un très fort sentiment d'appartenance s'est installé avant même la reprise en main par l'OBNL. Et cela résulte un fort taux de fréquentation, bien supérieure à la moyenne des autres salles au Québec.

Depuis 2003 que l'équipe du Cinéma du Parc est associée à celle du Cinéma Beaubien, de nouveaux liens se tissent avec les organismes du quartier Milton Park. Soulignons au passage que par sa localisation, le Cinéma du Parc se retrouve aussi souvent associé aux quartiers Mile-End, Plateau, Université McGill et Centre-Ville.

Le projet du Théâtre Empress/Cinéma NDG suscite aussi un grand intérêt de la population du quartier qui se mobilise grâce aux différents événements organisés depuis 2013. En partenariat avec l'arrondissement CDN-NDG, Cinéma NDG présente une série de projections de films durant l'été dans les parcs. Le public toujours plus nombreux est fidèle au rendez-vous et des partenariats locaux assurent le succès de ces soirées cinéma à la belle étoile d'année en année.

3 cinémas/3 quartiers/3 réalités »» 1 vision rassembleuse

Cinéma Beaubien //Arrond. Rosemont-Petite-Patrie

En 2001, le Cinéma Beaubien échappait à la fermeture définitive. Avec la mise en place d'un organisme à but non lucratif respectant les principes d'entreprise d'économie sociale, il a pu poursuivre ses activités et sa vocation de cinéma dans un quartier. Depuis, il a fortement contribué à la relance de l'artère commerciale, la rue Beaubien est, et au développement culturel du quartier où s'est développé un pôle d'activités très dynamique et très prisé des jeunes familles notamment. Aujourd'hui, il rejoint plus de 225 000 personnes provenant du quartier, mais aussi des quartiers centraux de Montréal et d'ailleurs.

Par sa mission qui consiste à diffuser du cinéma francophone et québécois et du cinéma d'art et d'essai québécois et étranger, le Cinéma Beaubien est un outil de soutien et de promotion de l'industrie cinématographique du Québec. Même s'il a su s'adapter et se démarquer au courant des dernières années, avec une performance de 19% supérieure à celle de l'industrie en matière de fréquentation, le Cinéma Beaubien reste fragile en raison de sa mission même, des ajustements qu'il a dû réaliser au cours des dernières années (passage de 3 à 5 salles, migration vers le numérique) et du contexte actuel difficile pour le cinéma québécois.

Cinéma du Parc //Milton Park - Arrond. Plateau Mont-Royal

Le Cinéma du Parc est une entreprise d'économie sociale qui vise à mettre en valeur le 7e art sous toutes ses formes. Ouvert sur le monde tout en demeurant à l'affût des créateurs d'ici, le Parc propose un cinéma alternatif riche en diversité. Construit en 1976 sous le nom du Cinéma La Cité, le Cinéma du Parc est le premier complexe cinématographique à plus de deux écrans à Montréal lors de son ouverture. Son existence est intimement reliée au développement urbain du quartier Milton-Park. En organisant des rétrospectives, des cycles thématiques, des festivals, des semaines nationales et des primeurs essentielles, le Cinéma du Parc a réussi à rejoindre de nombreux cinéphiles montréalais, tant francophones qu'anglophones, et plusieurs communautés culturelles de la grande région de Montréal.

Depuis mars 2013, la direction générale du Cinéma du Parc est désormais confiée à monsieur Mario Fortin, aussi directeur général du Cinéma Beaubien, qui compte pour sa part 40 ans d'expérience dans l'industrie du cinéma. Au cours de sa carrière, monsieur Fortin s'est entre autres mérité le Prix du gestionnaire culturel 2012 décerné par la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux de HEC Montréal, dans le cadre des Prix de Montréal pour les arts et la culture, organisée par le Conseil des arts de Montréal.

La nouvelle équipe a procédé par exemple à l'installation de projecteurs numériques DCP dans deux salles, à l'agrandissement des écrans et à la réfection des fauteuils. Les projecteurs 35mm ont également été conservés pour assurer la projection des copies de films lors de rétrospectives ou d'événements spéciaux. La direction, les services administratifs (comptabilité, etc.), les communications et autres services communs sont assurés par la même équipe pour les deux cinémas.

Cinéma NDG au Théâtre Empress // Notre-Dame-de-Grâce - Arrond. CDN-NDG

Théâtre Empress est un projet de revitalisation urbaine visant la rénovation d'un lieu emblématique et la relance d'un cinéma de quartier, Cinéma NDG. Une fois rénové, le Théâtre Empress se présente comme une destination culturelle mythique favorisant le développement artistique, économique et social de Notre-Dame-de-Grâce et ses environs. Un pôle d'activités stimulant et innovateur, le Théâtre va offrir une expérience à l'image des valeurs et du style de vie NDG qui représentent bien notre société diversifiée et inclusive. Le cœur du projet vise à aménager un lieu convivial, un espace de rencontre, d'échanges et de découvertes. Le Cinéma assurera la diffusion de films d'ici et d'ailleurs. Dans son ensemble, le projet intègre 4 salles de cinéma dont 1 salle de style cabaret, un café-lounge et espaces pour expositions, conférences et animations, un restaurant et des espaces commerciaux.

Situé avantageusement sur la rue Sherbrooke O. devant un parc dans l'arrondissement CDN-NDG, un secteur de la Ville reconnu pour sa grande diversité ethnoculturelle et socioéconomique. Le quartier Notre-Dame-de-Grâce se démarque par sa mixité sociale de longue date et l'intégration sans heurt des groupes linguistiques et sa tradition d'engagement citoyen. Sa population est composée d'un grand nombre de familles et dont 28% de ses résidents ont moins de 25 ans. Le secteur regorge d'institutions d'enseignements de tous les niveaux avec qui des liens se tissent.

L'avenir / le pouvoir des cinémas de quartier

La salle de cinéma a toujours joué un rôle important dans la vie de la communauté. Autrefois, il y avait sur la rue principale un cinéma près de l'église, le magasin général, l'école, les bureaux de professionnels, médecin, avocat, notaire, et la Caisse Populaire. Bref, cette mixité commerciale formait le cœur de la ville, du village ou du quartier. Montréal a déjà eu près d'une centaine de cinémas sur son territoire.

Retour du pendule - aujourd'hui, les quartiers de la ville de Montréal se façonnent, se transforment à l'image des citoyens qui choisissent d'y vivre. On retourne à ces commerces de proximité, à ces endroits charmants, où on peut se rendre à pied, à vélo et y rencontrer voisins, amis et famille. La Ville de Montréal a bien saisi cette réalité en établissant son réseau des Maisons de la culture et de bibliothèques.

C'est tout de même une activité commerciale bien jeune. La salle de cinéma est un maillon essentiel dans la chaîne d'exploitation des films. Depuis les scénaristes, réalisateurs, producteurs, techniciens, distributeurs, tous comptent sur les salles pour que les films soient vus. La préoccupation sur ce que réserve l'avenir des salles de cinéma est légitime en cette époque de transition vers le numérique.

Plusieurs hypothèses sont avancées. Sans nier le pouvoir d'attraction des nouvelles technologies numériques de diffusion sur toutes sortes de plateformes, nous croyons que l'humain a besoin de socialiser et de se retrouver dans une foule, petite ou grande pour y vivre des expériences. Nous croyons que la salle de cinéma offre cette opportunité. Et nous sommes de plus en plus nombreux à défendre cette position. Dans un rapport préparé pour le compte du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) de France *La salle de cinéma de demain*, l'auteur Jean-Marie Dura (septembre 2016) fait ressortir quelques tendances et soumet quelques recommandations. Nous souhaitons faire nôtres celles-ci et les partager avec vous :

TENDANCES

- Retour vers les centres-ville avec des cinémas haut de gamme ou lieu de vie;
- impératif de la différence et de l'expérience client;
- programmation explosée et lien renforcé avec le spectateur.

RECOMMANDATIONS

- Chercher à simplifier et encourager la création de cinémas;
- doter les salles d'une identité architecturale forte;
- envisager les cinémas comme des lieux de vie sociale et culturelle;
- créer des espaces dédiés aux jeunes et/ou à la programmation complémentaire.

Les recommandations suivantes ont été exprimées au moment de la séance publique menée par la *Commission sur la culture, le patrimoine et les sports* de la Ville de Montréal du 7 avril 2017 :

- Que la politique reconnaisse l'apport et le potentiel des cinémas de quartier portés par des entreprises d'économie sociale au plan du développement économique local et de la mise en œuvre des quartiers culturels;
- Soutenir la mise en place d'un programme de soutien à la diffusion de la programmation des cinémas de quartier (films québécois, francophones, Art et essai);
- Que la Ville appuie et accompagne les démarches entreprises par le groupe Théâtre Empress / Cinéma NDG visant à sauvegarder le Théâtre Empress abandonné depuis son acquisition par la ville.

Nous tenions à les ajouter au Mémoire déjà transmis le 17 mars 2017.